

Les **services publics** incluent :

- **Les fonctions régaliennes d'État** (fonctions de souveraineté de l'État). Elles sont entièrement financées par l'impôt et assurées par des administrations publiques.

La justice, les services de l'État Civil, la sécurité intérieure (police, gendarmerie, pompiers, police municipale, sécurité civile), **la défense nationale** (armée française), **la diplomatie, les finances publiques** (Trésor, monnaie, impôts), **l'Administration générale de l'État, la gestion des infrastructures** (ponts & chaussées, ports et voies navigables, aéroports, entretien et gestion de la voie et du domaine publics).

- **Les services publics assurés dans un contexte non marchand** : regroupe des services, pour l'essentiel gratuits, financés principalement par l'impôt ou les cotisations obligatoires. Les établissements relèvent du droit administratif, mais ces services associent aussi des organismes privés sous contrat, et des associations).

L'enseignement, la santé, la protection sociale (la sécurité sociale et l'Aide sociale), **l'emploi, la culture, le sport & les loisirs** (gestion des infrastructures, équipements liés aux voies ou au domaine public), **le logement social, l'environnement** (gestion du patrimoine, forêts domaniales, parcs naturels, parcs et jardins publics, **l'eau potable et l'assainissement**.

- **Les services publics assurés dans un contexte plus ou moins marchand**

Ce sont des services financés principalement par une activité commerciale, mais qui sont considérés comme devant être plus ou moins réglementés et sous un certain degré de contrôle de la part de la collectivité publique.

Services postaux, France Télécom, la Poste, les Télécoms, l'Energie (gaz et électricité - Ouverture à la concurrence, le processus de libéralisation de l'électricité s'est amorcé depuis les années 1980), **les transports (transports urbains, transports ferroviaires régionaux (TER), ramassage scolaire)** ; **La SNCF** est une SA à capitaux publics mise en concurrence depuis mars 2003 uniquement sur le transport du Fret. **L'Aviation civile** - Pour le service de gestion du trafic aérien l'application d'une réglementation européenne va entraîner sa privatisation, **Radio, télévision et télécoms, Les chambres consulaires**, établissements publics d'État qui représentent les acteurs du secteur privé des secteurs économiques et les aident dans le développement du territoire, ce sont les **chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat, les chambres d'agriculture**, elles sont dirigées par des chefs d'entreprise, **Météo France**.

Historique

- La **notion de service public** trouve ses racines dans **l'Ancien Régime**, où elle était associée à **l'intérêt général** défendu par le roi.

- **Au XVIIe et XVIIIe siècle la notion d'État providence** apparaît avec John Locke et Montesquieu (philosophes) : l'État doit garantir le bien-être général. Elle a été formalisée avec la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789**, sous la **Révolution Française**, qui introduit l'idée d'une **mission publique au service de l'intérêt général**.

- **Au début du 19^e siècle l'eau, les routes et l'éducation sont déclarés d'intérêt général**, ainsi que les **services de poste et de santé**.

- **En 1945 mise en place de la Sécurité Sociale et extension massive de la santé, l'éducation et le logement** au bénéfice de l'ensemble de la population. **Le Conseil National de la Résistance** applique des mesures telles que la **nationalisation de l'Energie** (création de EDF en 1946), **des assurances et des banques, et la création du régime général de la Sécurité Sociale**.

A la fin du 20^e siècle, début du 21^e, transfert de compétences aux collectivités locales, diversification des modes de gestion (public, privé, partenariat).

La France, grâce à son système de protection sociale, est le pays où l'espérance de vie est la plus longue. Par comparaison, aux USA la visite d'un généraliste 150€, d'un spécialiste 400€.

Exemples : Opération d'une appendicite 55000 \$ dont 7000\$ pour un seul scanner.

Beaucoup d'Américains renoncent à se faire soigner. 66% des faillites personnelles sont dues à des frais médicaux impayés.

Désengagement de l'État

Depuis les années 80 les gouvernements successifs ont réduit les impôts aux entreprises, et particulièrement sous Macron, avec la théorie du ruissellement.

Baisse des contributions, mise en place du **CICE Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi**, sous Hollande, sans contrepartie.

Depuis 2018, sous Macron, **suppression de l'ISF, remplacée par un impôt sur le patrimoine (passée de 5 M€ à 1M€), flat tax prélèvement forfaitaire unique de 30% appliqué aux revenus du capital** (dividendes, intérêts, plus-values, assurances-vie), sans contrepartie, **au lieu de l'impôt progressif, qui pouvait taxer jusqu'à 60% les dividendes, ont contribué à des pertes importantes de revenus pour l'État.**

Le ruissellement n'a pas eu lieu avec les créations d'emploi et d'investissements productifs. Il a par contre permis aux actionnaires de gagner beaucoup plus. **Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017, la fortune des milliardaires français a doublé. Ce gain de plus de 220 milliards d'euros, concentré sur à peine 32 personnes, équivaut au financement de plus de 10 000 postes d'enseignants pendant près de 400 ans** (chiffres Oxfam). On observe une progression de 5% par rapport à 2023.

Depuis 30 ans l'État multiplie les fermetures de services publics en France, particulièrement en milieu rural et dans les banlieues : maternités, bureaux de poste, trésorerie... **Désengagement de l'État dans les services de proximité :** crèche, cantines, police municipale, écoles, sport, culture, entretien des routes et des rues.

Un exemple : pour une maternité, quand elle est déficitaire, c'est l'État qui finance le reste à charge. Donc regrouper les accouchements dans de plus grandes maternités permet à l'État de faire des économies. Même si cela suppose pour une maman d'aller à 45mn ou 50 mn de son domicile au lieu de 10 mn, avec tous les risques que cela comporte.

Les dotations globales de fonctionnement (DGF) allouées par l'État aux collectivités locales ont connu une chute marquée, passant de 41,4 milliards d'euros en 2012 à 27 milliards d'euros en 2023, en raison de la suppression de l'indexation sur l'inflation et la baisse des parts régionales, impactant lourdement les investissements locaux et les services de proximité. **La suppression de la taxe d'habitation** pour les résidences principales en 2023 a privé les collectivités d'une importante source de financement. **Les élus locaux estiment un manque estimé à 650 millions d'€ pour la seule année 2023.** C'est également dû à la **suppression progressive de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).** Ces pertes sont particulièrement lourdes pour les départements qui doivent de plus assumer des charges en hausse, telles que les dépenses sociales (RSA, aides à l'enfance, etc.). Le **contexte inflationniste** exacerbe les difficultés financières des collectivités. Depuis 2012, l'inflation globale a atteint 19,7%, et les **hausse des coûts énergétiques**, particulièrement pour les services publics locaux, ont grimpé jusqu'à 350% en 2023. A cela s'ajoute la **hausse des matériaux de construction. Cette "captation" des moyens financiers des collectivités s'inscrit dans une stratégie de désengagement de l'État au profit des entreprises privées, avec une externalisation croissante des services publics.**

Dans le Grand débat, une question était posée : quel service public faudrait-il supprimer ? et non comment améliorer les services publics.

Casse des services publics

La poste : La communication par email a certes modifié les comportements. Mais La poste a fait le choix d'augmenter considérablement le prix du timbre au fil des années, afin de privilégier les envois de colis jugés plus rentables. Outre la fermeture de nombreux bureaux de poste, ceux qui sont encore ouverts sont automatisés totalement ou en grande partie, parfois sans aucune présence humaine. Dans ce dernier cas, du fait de nombreux dysfonctionnement, les usagers viennent de moins en moins, ce qui sera un argument pour fermer le bureau de poste. **3500 bureaux de poste ont fermé en 4 ans.**

France Telecom : nombreux suicides du fait de la pression de plus en plus importante exercée sur les employés pour qu'ils soient plus rentables.

Marche forcée à la dématérialisation, dénoncée par la défenseure des droits, qui prive beaucoup d'usagers de leurs droits. **Santé :**

Les services bureaucratiques dans les hôpitaux pèsent sur le personnel, qui doit consacrer du temps aux tâches administratives aux dépens du soin. Il doit remplir des grands tableaux **qui visent à mesurer la rentabilité par rapport au privé**, alors qu'il n'est pas censé être rentable. Comme dans tous les autres services publics il y a un manque de personnel à qui l'on dit de faire toujours plus à moyens constants, ce qui finit par poser problème à l'accueil des patients à l'hôpital. **Les infirmières en France sont payées de 10 à 20% de moins que les autres pays de l'OCDE. A cela s'ajoute la fermeture de lits d'hôpitaux depuis des décennies.**

La mortalité infantile en France progresse alors que les naissances diminuent. **Avec un taux de décès de 4,1 ‰, le pays est l'un des plus mal classés en Europe.** Derrière ce chiffre, des réalités alarmantes : manque de lits en réanimation néonatale, fermetures de maternités, pénurie de soignants et recours

croissant aux intérimaires, ce qui dégrade la qualité des soins. Les premiers jours de vie sont les plus critiques : 70 % des décès ont lieu à la maternité. Les inégalités sont marquées selon les territoires. Les professionnels alertent depuis des années, mais les réponses politiques restent insuffisantes. Si des mesures ont été annoncées, elles peinent à compenser des années de désinvestissement. **En cause : fermetures de maternités, surcharge des hôpitaux, manque de personnel.**

Selon la Haute Autorité de Santé, les troubles du spectre de l'**autisme** (TSA) touchent environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans, dont **la majorité ne peut bénéficier de dispositif d'accueil spécifique qui font défaut en France.**

Transports

Avec l'ouverture à la concurrence, le modèle ferroviaire français pourrait être remis en question. Promesses d'un service amélioré d'un côté, incertitudes sur l'avenir des lignes moins rentables de l'autre : comment garantir un accès au train partout en France ? **La SNCF affiche des bénéfices solides, mais son monopole prend fin. Sur les TER et Intercités, les régions peuvent désormais choisir d'autres opérateurs. Pour les TGV, des compagnies italiennes ou espagnoles, comme Trenitalia ou Renfe, s'installent sur les lignes les plus rentables.** Cette concurrence est présentée comme une chance d'améliorer le service et de faire circuler plus de trains. **Mais les nouveaux entrants sur le marché vont-ils contribuer à l'entretien des voies à la même hauteur que la SNCF ? Les exemples britanniques et allemands font craindre une déstabilisation du système ferroviaire français.**

La Culture

L'État a demandé aux collectivités locales de réduire les dépenses de la culture de 2,2 M€. Par exemple, en Pays de la Loire, **la présidente Horizons du Conseil régional, a annoncé en novembre une coupe drastique de 62% des subventions culturelles.** Cette décision pourrait menacer 2400 emplois dans le secteur.

Les sociologues parlent de mise en faillite des services publics. On enlève des moyens ou on les met à des endroits non pertinents. Par exemple à la Poste on fait comme s'il n'y avait plus de lettres alors qu'il y en a encore énormément. Mais on les distribue de moins en moins bien, les timbres sont de plus en plus chers, les usagers finissent par ne plus l'utiliser. Il en est de même pour beaucoup de services publics : **on dégrade l'accueil, on y met du personnel précaire, on réduit les horaires et on finit par fermer le guichet en disant que plus personne n'y vient.**

Les maisons de Service Public sont un palliatif à la fermeture de nombreux guichets, elles sont censées regrouper tous les services en un seul lieu. Ce sont des précaires, des personnes en service civique très mal payés (619,83€/mois en 2026) et très mal formés supposés uniquement aider les citoyens à l'informatique, qui accueillent le public mais qui doivent aussi les informer sur d'autres missions du service public. Ces personnes sont censées répondre à diverses questions sur l'assurance maladie, les impôts, les allocations familiales, pôle emploi et initier les gens à internet dans le même temps.

L'État finance en partie la mise à disposition de Maisons de services au public qui regroupe à elles seules plein de services publics en voie de disparition : **une seule personne représente 14 personnes de services publics : la CAF, Pôle Emploi, EDF, les impôts, la retraite, la préfecture et bien d'autres.** Les communes financent les locaux et le matériel, l'État 25%, les opérateurs de services publics 25% et les communes financent les 50% restants. **Mais là aussi l'État se désengage progressivement.** Le but est de pousser tout le monde à devenir autonome sur internet. **Environ 20% des Français ne sont pas formés à l'informatique.** Des cours leur sont donnés. Ces services publics de proximité devraient donc à terme disparaître lorsque tout aura été dématérialisé. **3500 bureaux de poste ont fermé en 4 ans.**

Petite enfance: dans les crèches publiques, manque de moyens, embauche de personnel sans qualification et sans formation, par suite maltraitance et agressions sexuelles ; dans les crèches privées, plusieurs scandales, économie de personnel, parts de nourriture réduite, maltraitance. Les défaillances du secteur de la petite enfance sont-elles dues à la privatisation ou est-ce un problème systémique ? Des dysfonctionnements graves dans certaines crèches privées ont été relevés ainsi que l'inaction de l'État en la matière. Quelques chiffres pour en poser les fondements. 460.000 d'abord, c'est le nombre de places d'accueil en collectif en France. Parmi elles, 50% relèvent des crèches publiques, 27% des crèches privées et 23% des crèches associatives. Au total, plus de 200.000 places d'accueil manqueraient dans le pays pour accueillir les très jeunes enfants.

Retraites : On parle du coût important des retraites, et le recours à des fonds de pension privés sont souvent mis en avant. Mais cela peut être dangereux : pour exemple l'entreprise **ENRON a fait faillite, les travailleurs qui avaient cotisé toute une vie pour leur retraite ont tout perdu en quelques secondes.**

Emploi

La réforme du revenu de solidarité active (RSA), a mis en place **15 heures d'activité hebdomadaires pour les bénéficiaires de l'allocation**, et s'est généralisée à tout le territoire. Elle devait permettre aux allocataires « *d'avoir un rythme, de se donner des objectifs (...) plutôt que d'être dans l'isolement social* ». Cette réforme est-elle un "accompagnement pour le retour à l'emploi", ou une forme de "travail gratuit" ?

L'Éducation

La fermeture de classes entraîne des classes surchargées (jusqu'à 37 élèves) mais on demande aux enseignants de faire de l'accompagnement personnalisé, de prendre en charge les élèves ayant un handicap : hyperactifs, élèves à fort potentiel, malentendants, dyslexiques, mais aussi les élèves qui ont des difficultés.

Les présidents d'université continuent d'alerter sur la crise que traversent les établissements universitaires français, et les graves conséquences de cette dernière sur les jeunes françaises. Parmi les mesures critiquées figurent la mise en concurrence des universités, qui a poussé des établissements à la paupérisation et à la dégradation de la qualité de l'enseignement. Parcoursup : sélection accrue des élèves qui veulent aller dans le supérieur, un moyen de pallier aux manques d'universités ?

Burn-out des fonctionnaires

Pour répondre au déficit public, le gouvernement a décidé d'aligner les règles du public à celles du privé et lutter contre l'absentéisme en durcissant la prise en charge des arrêts maladie des fonctionnaires. Le délai de carence est passé de 1 à 3 jours. Cette mesure a fait économiser 289 millions à la Sécurité sociale. Il a également plafonné le remboursement des 3 premiers mois d'un arrêt maladie à 90 % au lieu de 100 %. Ce qui devrait rapporter 900 millions d'euros par an. Au total, l'État récupère donc 1.2 milliard d'euros. Outre la logique budgétaire, **c'est une façon**, selon le gouvernement de lutter contre l'absentéisme des fonctionnaires qui a augmenté de 80% en dix ans.

Les fonctionnaires sont face à des injonctions contradictoires : les agents publics sont confrontés à un conflit de valeurs de plus en plus important : nous sommes là pour rendre un service public, pour servir le bien commun, mais on nous empêche de le faire. La multiplication de ces injonctions contradictoires qui font souffrir les personnes dans leur travail, permettent aussi ensuite de toujours les accuser de ne pas avoir bien fait, mais **elles ne peuvent pas à la fois faire bien sur les objectifs de rentabilité et sur les objectifs de service public. Il y a une montée en puissance organisée des agents non titulaires. Mais ce faisant, ils attaquent le statut général de fonctionnaire.** Il y a de plus en plus de transferts de compétences du national vers le municipal. Mais les moyens qui leur sont alloués étant de plus en plus réduits, les municipalités se trouvent dans l'impossibilité d'assurer les services publics aux citoyens.

Origine et causes :

Le dénigrement de l'importance de la fonction publique est le produit d'une école de pensée qu'on appelle le nouveau management public qui date des années 1970 et qui s'inspire des manières de manager qui ont cours en entreprise. L'application de ces nouvelles méthodes de management a **rajouté des couches de bureaucratie**, via ce qu'on appelle, le **reporting**, c'est-à-dire le fait de remplir en permanence des tableaux pour dire ce qu'on a fait. Cette bureaucratisation va de pair avec une plus grande violence des rapports hiérarchiques. **Les services publics doivent être rentables, ce qui n'est pas leur fonction. Ils sont là pour assurer des besoins essentiels, pour le bien commun.**

On met les fonctionnaires en situation de mal faire leur travail, en sous-effectif ou en très faible ouverture de guichet, ce qui va faire que **les usagers vont se plaindre** du service au guichet, parce que ça n'est pas assez ouvert, parce qu'il n'y a pas assez de personnes, parce que ce sont des personnes en service civique par exemple qui n'ont pas toutes les compétences nécessaires. Donc on va ouvrir très peu et très mal de guichets, puis on dira que les usagers se plaignent, fermons totalement ce guichet ou externalisons ce service à une entreprise. Ou à un niveau plus large, on va redécouper les services publics, faire une sorte de jeu de fusion-acquisition, de façon à créer des entités qui seront structurellement en déficit et qu'on pourra ensuite critiquer.

Il y a donc ce sentiment d'effondrement qui existe à peu près dans tous les métiers du public. Non seulement dans ce qui est visible, l'école, les transports, la santé, mais aussi dans les **caisses d'allocations familiales**, qui ont l'impression de ne plus du tout arriver à faire leur travail, sans même

parler des **caisses d'assurance vieillesse**, où avec la réforme des retraites, et un nombre d'agents qui n'était déjà pas suffisant pour faire tous les calculs de projection de retraite, les caisses d'assurance vieillesse n'arrivent plus à répondre aux personnes qui demandent quand est-ce que je pourrais partir en retraite, à quel montant, quelles sont mes différentes options, **au point qu'on a des start-up privés qui se sont mis sur ce marché pour faire les calculs de retraite pour les gens, évidemment, moyennant finances.**

Alors qu'est-ce qui se passe si ça s'effondre ? Est-ce que les riches peuvent se passer de services publics ? Évidemment, si les services publics s'effondrent, ce seront surtout les plus vulnérables, des plus malades d'entre nous, des personnes les plus porteuses de handicap, des personnes les plus pauvres, qui ont le plus besoin de services publics pour des choses tout à fait vitales, qui seront impactées. Dans une moindre mesure les riches également. Bien sûr, les riches, pour les opérations de routine, vont se rendre dans des cliniques privées qui proposent des meilleures prestations hôtelières. Mais ces mêmes riches, s'ils ont des maladies compliquées, des accidents très graves, vont aller au CHU. Les infrastructures de transport sont surutilisées par les plus riches qui utilisent davantage les autoroutes, les TGV, les avions, ou même des jets privés qui, en fait, utilisent les tours de contrôle publiques.

Différentes municipalités ont investi en termes de création de nouveaux services publics qui peuvent répondre à des nouveaux besoins des populations, le besoin d'une meilleure alimentation par exemple, des besoins en matière de santé, de traitement de la dépendance ou du handicap qui était existant auparavant mais est largement ignoré, et auxquels des municipalités peuvent répondre dans une certaine mesure. Est-ce que ça veut dire pour autant qu'on peut s'en sortir juste par le municipalisme aujourd'hui ? On voit bien que non, puisqu'il est encore et toujours question de limiter le soutien de l'État aux collectivités locales, alors qu'elles ont très peu d'impôts à leur disposition, fait accentué par la suppression de la taxe d'habitation. Donc elles dépendent des ressources de l'État. **Ces projets municipaux qui sont gérés démocratiquement en lien avec des associations, en lien avec les besoins réels de leurs populations sont suspendus à ces financements par le budget général de l'État ou par des appels à projets qui vont mettre une municipalité en concurrence avec l'autre.**

Nous avons besoin de discuter localement, mais aussi de rouvrir un débat national, y compris à l'Assemblée, sur le fait que la dépense publique, ce n'est pas de la dépense, c'est la réponse à des besoins fondamentaux de la population, la redistribution des impôts et cotisations.

Sources :

Economie matin : Budget des collectivités locales : un « hold-up » de l'État à 250 milliards ?

<https://www.economiematin.fr/budget-collectivites-locales-hold-etat>

France Culture, des services publics en réanimation

<https://www.youtube.com/watch?v=6YBbHfp2KVQ&t=10s>

Documentaire Cash Investigation Services publics : liberté, égalité, rentabilité ?

<https://www.youtube.com/watch?v=PyiSyO5J0bc>

Documentaire Blast : le gouvernement sacrifie les fonctionnaires et condamne les services publics

<https://www.youtube.com/watch?v=GVReyInrad8>

Elucid : mais où partent nos impôts et qui paie <https://www.youtube.com/watch?v=2dg8NIrEadI>

Arte reportages sur les crèches privées

<https://www.arte.tv/fr/videos/119965-000-A/creches-razzia-sur-les-bebes-1-2>

<https://www.arte.tv/fr/videos/119966-000-A/creches-razzia-sur-les-bebes-2-2/>